

Grève FO des psychologues : L'Exécutif dans ses ornières et ses œillères !

Comme à bien des endroits du territoire, les psychologues étaient en grève et manifestation mardi 28 septembre 2021 devant le ministère des Solidarités et de la Santé avec un peu plus de 300 professionnels.

La Fédération FO des personnels des Services Publics et de Santé a été enfin reçue à quelques heures de la clôture des assises de la psychiatrie. Fait notable et à l'instar de la journée du 10 juin dernier, la CGT a refusé d'être entendue avec les représentants FO et ce fut donc séparément que chacun a exposé une nouvelle fois ses revendications et argumentaires.

Depuis plusieurs mois, les psychologues étaient en attente de réponses légitimes à leurs demandes de reconnaissance en matière d'autonomie d'exercice et de pratiques, de statut, de titularisations massives et de salaire tout autant que de créations de postes et de refus de création d'un ordre professionnel.

Ces revendications portées par FO n'ont trouvé qu'une oreille à peine attentive du ministère, son représentant se bornant à nous signifier que le Président de la République s'exprimerait dans l'heure.

Pourtant les annonces d'Emmanuel MACRON le soir même n'ont répondu en rien aux attentes des psychologues bien au contraire. Ce que redoutaient les professionnels est maintenant acté par l'exécutif au travers de l'obligation faite aux patients d'être adressé par un médecin et avec ce principe de prescription c'est toute la liberté de choix qui vacille et est définitivement déniée ! Pour la Fédération FO, l'exécutif est resté depuis des mois dans ses ornières et ses œillères en refusant d'entendre les syndicats représentatifs des psychologues et en préférant faire son marché parmi des associations ou collectifs autoproclamés.

Pour la Fédération FO SPS, ce dossier est loin d'être clos en particulier pour tous les psychologues territoriaux et hospitaliers ou travaillant dans les structures sociales et médico-sociales.

La Fédération FO SPS réunira rapidement la commission nationale des psychologues pour définir les suites à donner.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 30 septembre 2021